

<b>Opération :</b>	Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA	<b>CR n°</b>	2
<b>Objet de la réunion :</b>	Comité de Pilotage n°2		
<b>Date &amp; lieu :</b>	27/05/2019	SCOTA Arras	
<b>Rédacteur :</b>	P. CASSETTE	<b>Diffusé le :</b>	29/05/2019

Représentant	Organisme	Présent	Excusé	Diffusion
Pierre ANSART	Communauté Urbaine d'Arras	X		X
Ernest AUChart	Communauté de Communes Campagnes de l'Artois	X		X
Christian BERGER	Office de tourisme, des loisirs et des congrès Arras Pays d'Artois		X	X
Marie BERNARD	Communauté de Communes Campagnes de l'Artois		X	X
Pauline CASSETTE	Verdi Conseil	X		X
Pierre COLLE	Communauté de Communes Sud Artois	X		X
Jean Louis COTTIGY	Conseil Départemental		X	X
José DINNAT	Verdi Conseil	X		X
Evelyne DROMART	Communauté de Communes Sud Artois	X		X
Laurent FLAMENT	SCOTA	X		X
Ingrid HILLER	SCOTA	X		X
Pascal LACHAMBRE	SCOTA	X		X
Frédéric LETURQUE	Communauté Urbaine d'Arras		X	X
Michel MATHISSART	SCOTA	X		X
Gauthier OSSELAND	Ville d'Arras		X	X
Françoise ROSSIGNOL	SCOTA	X		X
Pierre ROUSSEZ	Communauté Urbaine d'Arras	X		X
Eric VENEL (représentant P. ANSART)	Communauté Urbaine d'Arras	X		X

*Verdi Conseil Nord de France*

SIEGE SOCIAL : 80 rue de Marcq · CS 90049 · 59441 Wasquehal Cedex · Tél. 03 20 81 78 00 · Fax 03 28 09 92 01 · [conseilnorddefrance@verdi-ingenierie.fr](mailto:conseilnorddefrance@verdi-ingenierie.fr)  
SAS au capital de 37 000 € - SIRET 421 547 449 00023 RCS LILLE METROPOLE – APE 7112B – TVA Intracommunautaire FR 09 421 547 449

Agence : Rue Blériot, Eleu dit Leauwette · CS 20061 · 62302 Lens Cedex · Tél. 03 21 78 55 22 · Fax 09 72 13 45 62

[www.verdi-conseil.fr](http://www.verdi-conseil.fr)

Ordre du jour :

- Rappel du périmètre d'études et des finalités du schéma global des itinéraires
- Calendrier de co-construction du schéma
- Rappel sur les enjeux et les scénarios
- Proposition de plan d'actions

<b>Opération :</b>		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA		<b>CR n°</b>	2
<b>Sujets abordés</b>				<b>Action</b>	
				<b>Date</b>	<b>Concerne</b>
1	<b>Rappel du périmètre d'études et de ces finalités</b>  Cette étude sur l'élaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos est réalisée à l'échelle du territoire du SCOTA, comprenant trois intercommunalités : la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, et la Communauté de Communes du Sud Artois. Les territoires voisins sont associés à la réflexion dans une logique de continuité des itinéraires.  L'objectif est de co construire avec les territoires un réseau interconnecté des mobilités douces afin d'obtenir un schéma global mais aussi de mobiliser les élus autour du projet pour qu'ils s'approprient la démarche.  L'étude a une finalité purement prospective et vise à fournir aux EPCI des orientations pour le développement d'itinéraires propices au développement du tourisme et des loisirs, tout en tenant compte de la dimension mobilité du quotidien. L'appropriation politique est donc primordiale afin de rendre ce schéma opérationnel au niveau des EPCI.				
2	<b>Calendrier de co-construction du schéma</b>  L'étude se déroule en 3 phases : <ul style="list-style-type: none"><li>• phase 1 – diagnostic : jusque fin mars</li><li>• phase 2 –propositions d'orientations prospectives et priorisations : avril à juin</li><li>• phase 3 – finalisation du schéma et rendu : juin-juillet</li></ul> Elle s'organise entre temps d'échange technique et politique. La concertation politique s'organise avec un Copil par phase (diagnostic, prospective, finalisation/validation), des ateliers de concertation (un par EPCI en mars, un séminaire du Comité du Scota en mai), et une visite de terrain à Charleroi.				

Opération :		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA		CR n°	2
Sujets abordés				Action	
				Date	Concerne
3	<p><b>Enjeux et scénarios</b></p> <p>Lors du séminaire du comité du SCOTA le 16 mai, Verdi a présenté les 5 enjeux majeurs à prendre en compte pour le développement des modes doux sur le territoire du SCOTA. Ces enjeux sont issus du travail de diagnostic, et des échanges lors des concertations politiques et techniques.</p> <p>A partir de ces enjeux, trois scénarios (base, intermédiaire, volontariste) ont été proposés, avec un niveau d'ambition croissant dans la mise en œuvre du schéma global.</p> <p>L'enjeu 1 concerne la structuration des itinéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 1 conserve la logique d'itinéraires en proposant une amélioration du maillage</li> <li>- le scénario 2 propose la mise en œuvre d'un réseau point-nœud cyclable afin de mieux coordonner l'offre et d'avoir une harmonisation dans le jalonnement et la signalétique sur le territoire</li> <li>- le scénario 3 propose la mise en œuvre d'un réseau point nœud cyclable et d'un réseau point nœud piéton, avec une densification de l'offre afin de tenir compte des distances plus courtes pour les piétons</li> </ul> <p>L'enjeu 2 vise à développer les aménagements physiques dédiés aux modes doux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 1 propose la sécurisation de deux axes (nord-sud et est-ouest) s'appuyant sur les voies vertes existantes, ainsi que le développement du stationnement a minima de type arceaux au niveau des pôles générateurs de déplacements</li> <li>- le scénario 2 propose la sécurisation de quatre axes structurants, et la montée en gamme du stationnement de type arceaux et garages sécurisés</li> <li>- le scénario 3 finalise la sécurisation des axes structurants du territoire, et l'amélioration du stationnement, notamment sécurisé.</li> </ul> <p>L'enjeu 3 considère les services à associer pour favoriser la pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 1 propose la mise à disposition des informations sur les itinéraires dans les lieux d'hébergement et de restauration</li> <li>- le scénario 2 propose d'installer des équipements dédiés type vélostation sur certains itinéraires, et à travailler sur des critères avec les prestataires pour l'accueil des modes doux</li> <li>- le scénario 3 propose en plus d'accompagner les prestataires vers des labellisations officielles, et de mettre en place des partenariats avec les commerçants sur la mise à disposition de kit de réparation/premiers secours.</li> </ul> <p>L'enjeu 4 est relatif à la promotion et à la communication autour des modes doux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 1 propose une communication sur les itinéraires sur les sites institutionnels, et autour des possibilités d'intermodalité avec les réseaux de transport collectif</li> <li>- le scénario 2 propose en plus d'intégrer les tracés des itinéraires sur les sites dédiés, et de proposer des circuits thématiques de découverte</li> <li>- le scénario 3 propose de développer l'apprentissage de la lecture de cartes/réseau point nœud, et de créer des événements fédérateurs sur la thématique modes doux</li> </ul> <p>L'enjeu 5 concerne le développement de l'usage modes doux au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 1 propose d'identifier certains axes structurants vers les pôles du quotidien et de développer des itinéraires pour les desservir</li> <li>- le scénario 2 propose de sécuriser et jalonner les liaisons identifiées dans le scénario de base, et d'intégrer la dimension intermodalité</li> </ul>				

<b>Opération :</b>		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA	<b>CR n°</b>	2
<b>Sujets abordés</b>			<b>Action</b>	
			<b>Date</b>	<b>Concerne</b>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le scénario 3 propose en plus d'accompagner et de sensibiliser à la pratique modes doux dans le cadre des plans de déplacements d'entreprise, d'administrations...</li> </ul> <p>Suite au séminaire et à la présentation des scénarios possibles, les élus ont décidé de s'orienter vers un plan d'action à plusieurs niveaux/temporalités plutôt que vers un scénario prédéfini. Chaque collectivité pourra ainsi avancer à son rythme et en fonction des caractéristiques de son territoire.</p>			
4	<p><b>Proposition de plan d'actions</b></p> <p>Françoise Rossignol présente les différentes actions proposées pour chaque axe (enjeu) identifié. Pour chacun de ces axes de travail, des fiches-actions de type « boîte à outil » seront rédigées : ces fiches seront construites comme un outil d'aide à la décision qui permettra aux élus de se positionner lors de la mise en œuvre opérationnelle du schéma global.</p> <p>Suite aux remarques en séance, des fiches complémentaires seront intégrées au plan d'actions présenté :</p> <p><b>Pour l'axe 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénierie spécifique à mettre en œuvre pour développer et gérer le réseau</li> <li>- Suivi/observatoire du réseau (« faire vivre le système »)</li> </ul> <p><b>Pour l'axe 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de tracés pour les 6 axes à sécuriser</li> <li>- Proposition de lieux à privilégier pour le stationnement vélo</li> </ul> <p><b>Pour l'axe 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et communication sur les actions entreprises : temps d'échange annuel des acteurs</li> </ul> <p><b>Pour l'axe 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure les Plans de Déplacements des Etablissements Scolaires dans la fiche « Accompagnement/sensibilisation »</li> </ul>			
5	<p><b>Suite</b></p> <p>Verdi va décliner le plan d'actions en une série de fiches actions pour chaque enjeu, avec différents niveaux de mise en œuvre, comme validé ce jour. Les prochaines concertations techniques permettront d'affiner les différentes actions.</p> <p>Le prochain Copil visera à valider le plan d'actions définitif à mettre en œuvre sur le territoire du SCOTA.</p>			

Opération :		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA		CR n°	2
Sujets abordés	Action				
	Date	Concerne			
6	<p><b>Planning :</b></p> <p>Prochaine concertation technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cotech n°2 : mercredi 12 juin, Dainville</li> <li>- Atelier technique n°4 : lundi 24 juin, SCOTA</li> </ul> <p>Prochaine concertation politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copil n°3 (final) : mardi 9 juillet, SCOTA</li> </ul>				